



Mémoire Castel-Gometzienne

Les MÉTIERS

de ma généalogie de 1733-2010

Famille CARTAL

65 ROIRON

Marie

° 26.03.1733 Rosières (43)

+ 11.02.1802 Chaspinhac (43)

Denteleuse

x 10.02.1755 Chaspinhac (43)

64 CARTAL

Jean

° 01.01.1733 Chaspinhac (43)

+ 15.01.1798

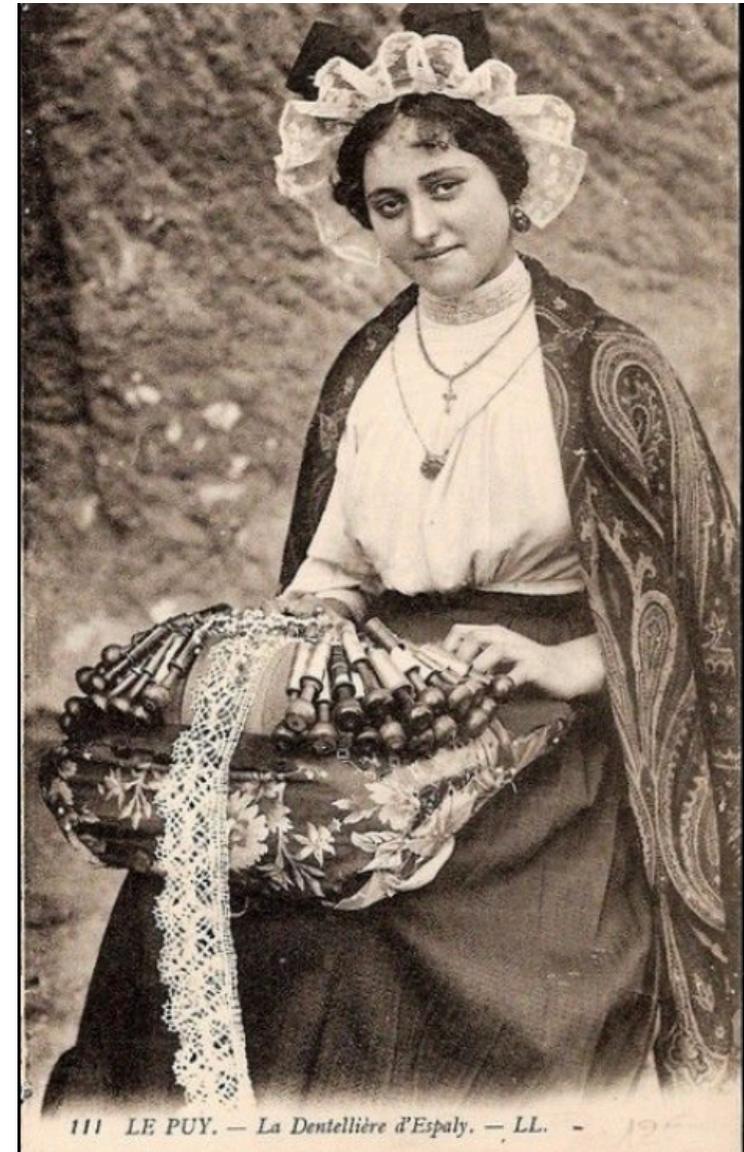
Charpentier

Le **charpentier** est chargé d'élaborer, monter et réparer des constructions ou des installations en bois et autres matériaux.

Il réalise et met en place des charpentes et toutes fournitures liées aux menuiseries.

Denteleuse ou Dentelière

C'était les femmes qui faisaient de la dentelle à la main sur un carreau avec des fuseaux.



32 CARTAL

Jean Pierre

° 13.06.1756 Chaspinhac (43)

+ 16.01.1798 Chaspinhac (43)

Cultivateur

x 16.01.1785 Saint-Germain-Laprade (43)

33 THEYSSONNEYRE

Jeanne Marie

°1765

+ 26.02.1825 Chaspinhac (43)

16 CARTAL

Pierre

° 01.01.1786 Chaspinhac (43)

+ 03.06.1856 Chaspinhac (43)

Cultivateur

x 18.01.1815 Chaspinhac (43)

17 MERLE

Agnès

° 29.09.1791 Saint-Paulien (43)

+ 08.09.1852 Chaspinhac (43)

Le **cultivateur** est une personne qui travaille la terre afin d'obtenir une récolte.

Cela commence par différents travaux pour aérer la terre (avec une charrue par exemple).

Ensuite vient le semis des graines avec éventuellement un apport d'engrais.

Enfin, vient la récolte, (moisson pour les céréales, fauchage pour le foin).



4 CARTAL

Martin - Jean

° 15.10.1856 Beaubac (Commune De)
+ 04.05.1933 Le Puy-en-Velay (43)

Cultivateur

x 31.01.1883 Saint Quentin-Chaspinhac (43)

5 SOULLIER

Rosalie

° 26.04.1863 Saint-Vincent (43)
+ 18.07.1934 Saint-Vincent (43)



PONTS ET CHAUSSEES.
DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE.
ARRONDISSEMENT
de Ouy-Ouest
Route Nationale N° 88^{bis}
de Ouy
à S. Blave
COMMUNE
de S. Vincent
TRAVERSE
de _____
M. Cartal
Jean
pétitionnaire.
CONSTRUCTIONS NEUVES.
AQUEDUCS SUR FOSSÉS.
Redevance pour occupation temporaire.
SUBDIVISION DE
M. Emagniac
N° d'ordre Ing. en chef: 2611
du reg. V: Ing. ord: 591

(Nos 1 et 1^{bis})
au Puy, le 31 Mai 1888

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR ORDINAIRE.

L'Ingénieur ordinaire soussigné,
Vu la pétition en date du 2 Mai 1888 et par laquelle M. Cartal Jean propriétaire à Arconac Commune de S. Vincent demande autorisation:
1° L'alignement à suivre pour construire une maison dans la propriété qu'il possède sur la Côte gauche de la route Nationale N° 88^{bis} entre les bornes 15^{bis} et 15^{ter} et un mur pour clore cette propriété;
2° L'autorisation d'établir un aqueduc sur la fosse pour accéder à la dite propriété;
Vu le plan croquis ci-joint;
Vu l'arrêté réglementaire sur les permissions de grande voirie, en date du 30 octobre 1858;
Considérant que la route a une largeur totale de 11^m 10 y compris un fossé sur chaque côté que cette largeur est suffisante;
Considérant qu'il existe à proximité de la propriété du pétitionnaire du même côté de la route une maison appartenant au S. Vincent Jacques établie à 5^m 60 de l'axe de la route et qu'il convient de construire cet alignement;
Considérant que l'établissement de l'aqueduc sur le sol de la route nationale constitue une occupation temporaire du Domaine public en raison de laquelle le pétitionnaire consent à payer une redevance annuelle.
Est d'avis qu'il peut être statué après fixation du montant de la redevance par M. le directeur des Domaines, dans les termes de l'arrêté ci-après:
Vu et approuvé par l'Ingénieur en chef soussigné,
Au Puy, le 1^{er} Juin 1888.
Signé: Revol

au Puy le 31 Mai 1888
L'Ingénieur ordinaire,
Signé: Alby

Le Préfet du département de la Haute-Loire,
Vu le rapport ci-dessus de MM. les Ingénieurs,
Vu le plan des lieux;
Vu l'arrêté réglementaire sur les permissions de grande voirie en date du 30 octobre 1858, notamment les chapitres II, IV, V, VI, IX, X et l'article 26 du chapitre VII.
Vu l'arrêté de M. le Ministre des Finances en date du 3 août 1878, concernant les occupations temporaires du Domaine public terrestre;
Vu la lettre de M. le directeur des Domaines, faisant connaître qu'il a fixé à un franc la redevance annuelle à payer par le S. Cartal Jean;
Vu la copie de la soumission par laquelle ce particulier a déclaré accepter la redevance annuelle de un franc;
Considérant que le montant de cette redevance est suffisant;

ARRÊTE:

Art. 1^{er}. Le pétitionnaire est autorisé à exécuter les travaux compris dans les paragraphes un et deux de sa demande ci-dessus indiqués, à charge par lui de se conformer aux dispositions de l'arrêté réglementaire du 30 octobre 1858 dont l'extrait est ci-après transcrit, et aux conditions spéciales suivantes:
L'alignement à suivre pour la maison et le mur de clôture et le prolongement de la façade latérale de la maison Arconac Jacques ou autrement dit un ligne droite parallèle à l'axe de la route et distante de 5^m 60 de cet axe;
Le dit alignement coïncidant avec la limite du Domaine public.

Art. 2. Il est formellement interdit au pétitionnaire de faire tailler des pierres ou des bois sur la route, d'y éteindre de la chaux ou d'y fabriquer du mortier.

Typ. Marchessou fil.

3 COMBE

Marie-Rosalie

° 28.04.1895 Lavoûte-sur-Loire (43)

+ 02.12.1962 Saint-Étienne (42)

Serveuse

x 18.02.1914 Saint-Vincent (43)



2 CARTAL

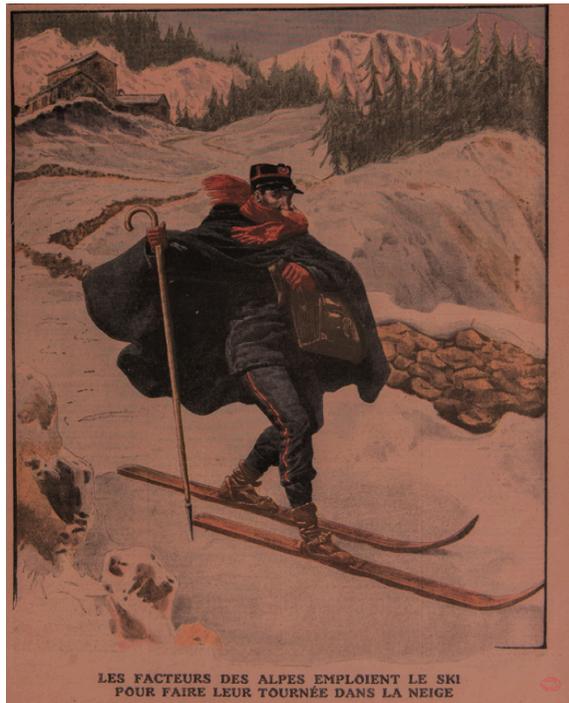
Joseph

° 14.06.1887 Saint-Vincent (43)

+ 19.12.1965 Saint-Vincent (43)

Propriétaire Cultivateur ; Facteur rural

Serveuse : Femme chargée de servir les clients dans un bar, dans un restaurant.



LES FACTEURS DES ALPES EMPLOIENT LE SKI
POUR FAIRE LEUR TOURNÉE DANS LA NEIGE

Le **cultivateur** est une personne qui élève des animaux, vaches, cochons, poules, lapins.



Facteur Rural

La première fonction du facteur rural concerne la distribution du courrier à domicile, à recevoir des lettres de la main à la main ou de ramener celles qui sont déposées dans les boîtes aux lettres de la commune quand il n'y a pas de service postal dans celle-ci.

« C'est le privilège des facteurs. Ils connaissent le nom de tout le monde et personne ne connaît le leur »

Marcel Pagnol

OUVRIER MÉTALLURGISTE

Ouvrier qui travaille dans la métallurgie :
ajusteur, fondeur, scieur, chaudronnier, Etc ...



1 CARTAL

Jean-Marie

° 04.05.1918 Lavoûte-sur-Loire (43)

+ 27.07.2007 Firminy (42)

Ouvrier Métallurgiste

x 02.07.1943 Firminy (42)



FRAISSE

Marcelle

° 25.01.1925 Firminy (42)

+ 08.03.2010 Firminy (42)

Le départ en retraite

Mon père le jour de la « Quille »
devant sa machine à scier.





CARTAL

Léo Marc

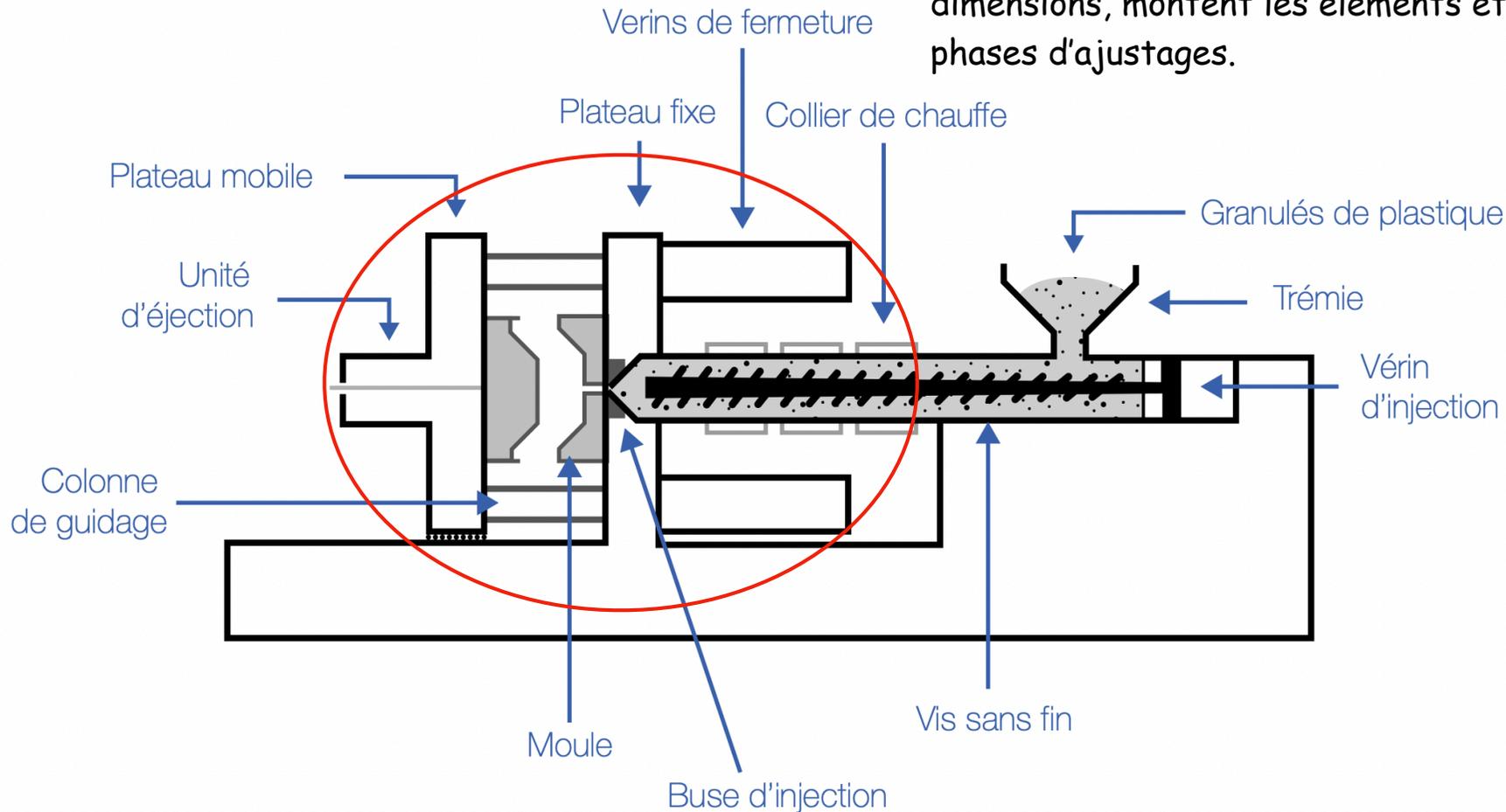
° 02.12.1950 Saint-Étienne (42)

Ajusteur- Monteur – Dessinateur Industriel – Professeur de Maintenance

AJUSTEUR - MONTEUR

L'ajuteur monteur réalise des pièces destinées à composer un ensemble mécanique.

Il met en forme les pièces, les ajuste aux dimensions, monte les éléments et contrôle les phases d'ajustages.



► *Presse à injecter*

DESSINATEUR INDUSTRIEL



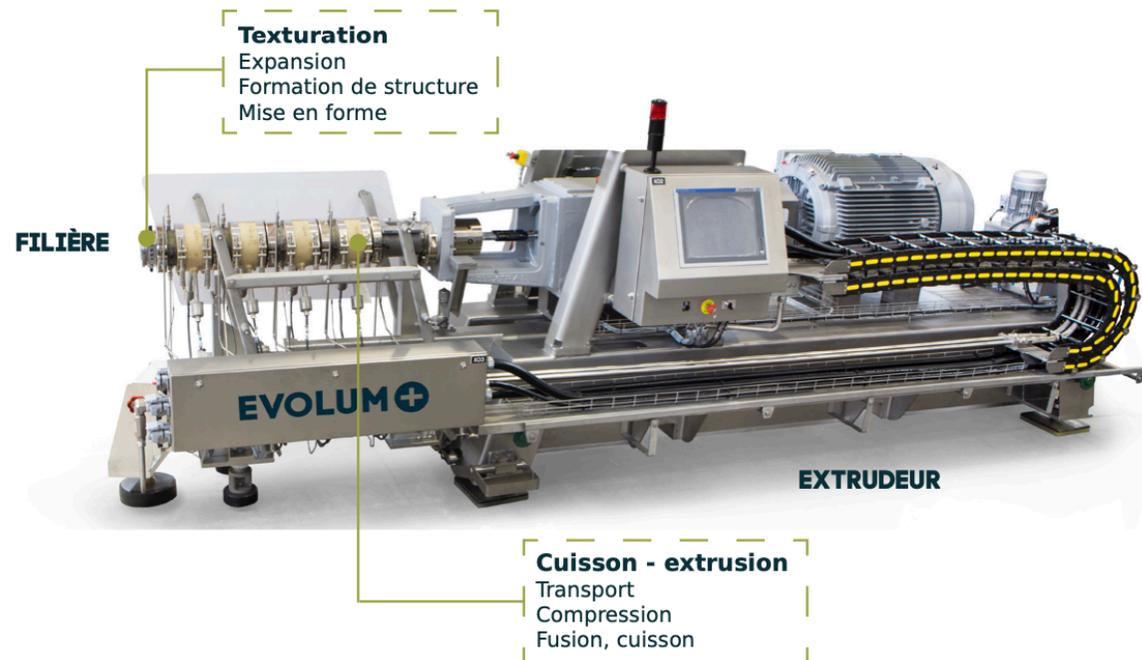
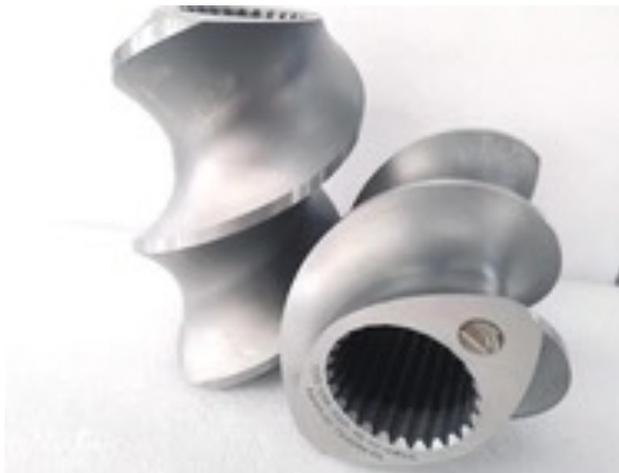
Le dessinateur industriel intervient au tout début de la chaîne industrielle. Il élabore un ensemble de documents techniques relatifs à la conception, à la fabrication et au montage d'un système mécanique.

Sa fonction requiert méthode, précision et sens de l'observation.
Il respecte des codes et des normes.

Il existe plusieurs fonctions à différents niveaux de responsabilité :

- **le dessinateur-projeteur** est souvent responsable d'un groupe de dessinateurs et résout tout problème qui se pose à la réalisation. Ce sont les plus qualifiés des dessinateurs industriels.
- **le dessinateur d'études** travaille en collaboration avec le dessinateur-projeteur. Il est le spécialiste des schémas et des calculs.
- **le dessinateur de petites études** réalise la conception mécanique et physique des pièces.
- **le dessinateur de catalogue** réalise des dessins axés sur la communication technique (notice, mode d'emploi...)

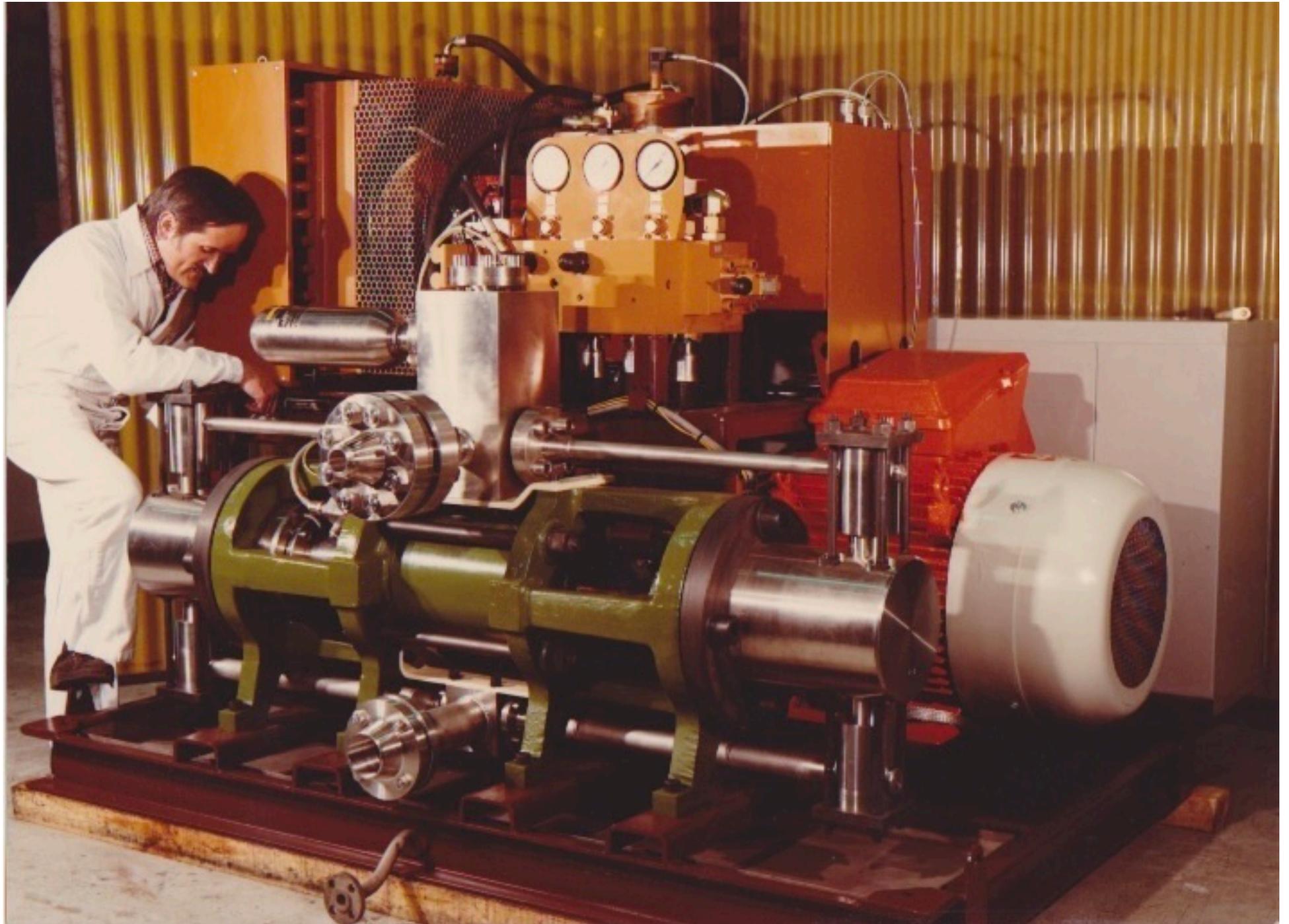
BOUDINEUSE - EXTRUDEUSE



PRESSE À INJECTER LE PLASTIQUE

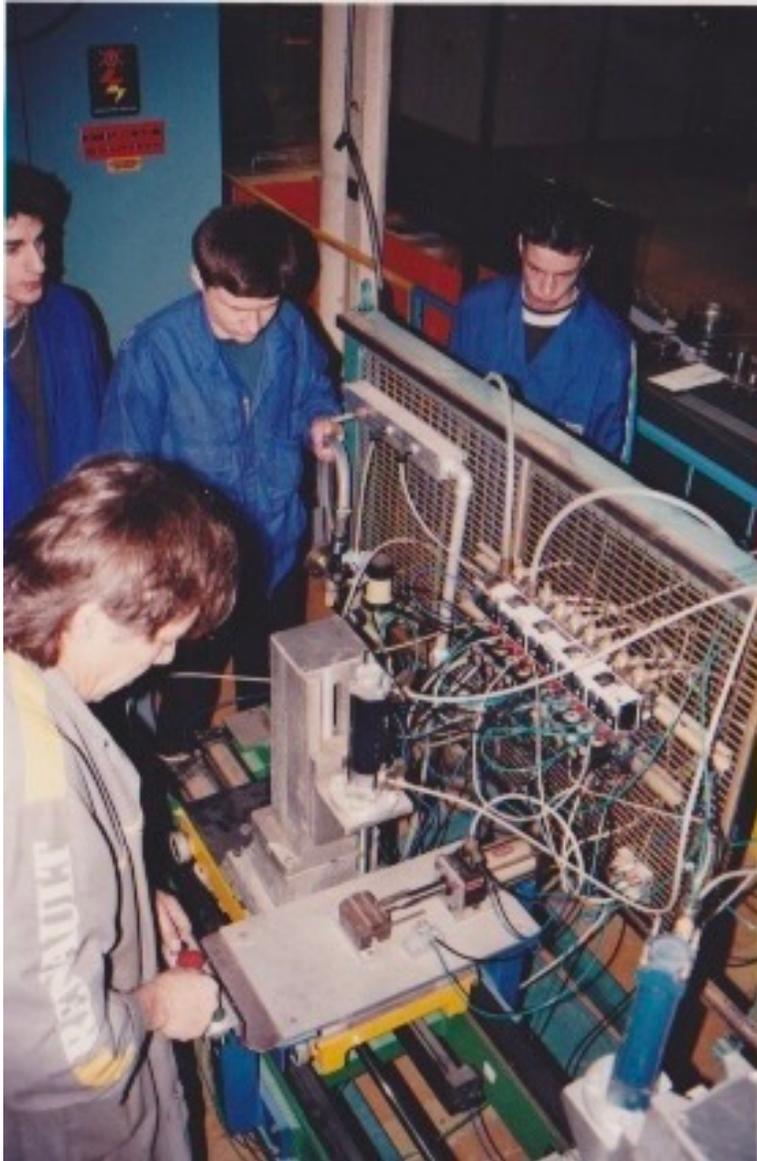


POMPE DE REFROIDISSEMENT



PROFESSEUR DE MÉCANIQUE - CAP Mécanicien Entretien et BEP Mécanicien Monteur

Le professeur qui dispense un enseignement professionnel, fait bénéficier les élèves de son expérience et ses savoirs acquis dans le cadre de sa pratique professionnelle, s'il est issu du monde de l'entreprise.



ÉLÈVES DE CAP MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

18

24 HEURES DANS L'ESSONNE

VEN. 25 MARS 1988 — LE PARISIEN

Apprendre en s'amusant au lycée de l'Essouriau aux Ulis

UN PROJET QUI ROULE DES MÉCANIQUES !

Ca roule pour la classe de troisième année de C.A.P. d'entretien du lycée technique de l'Essouriau des Ulis ! Démarche originale, les enseignants ont proposé aux vingt-trois élèves un cours pas comme les autres : le montage et la mise au point de modèles réduits de voitures de course. Succès sur toute la ligne.

« **M**ON fils, en quatrième, a acheté une voiture de course modèle réduit. Ça a été le déclic ! Je me suis aperçu qu'au niveau du travail de montage, ça constituait un exemple tout à fait concret et intéressant... » M. Cartal est professeur en mécanique au lycée technique de l'Essouriau.

Son principal objectif : intéresser les élèves à leurs cours en sortant de la routine. L'idée de la mise au point de petites Formule 1 répondait parfaitement à ce désir. « Beaucoup de nos élèves se retrouvent en état d'échec scolaire. Souvent bons en matières

techniques, ils ont tendance à négliger le reste de l'enseignement pourtant indispensable pour réussir dans la vie... »

L'expérience des modèles réduits présente le double intérêt de passionner les jeunes et de les rapprocher des disciplines d'enseignement général...

L'objectif : montrer que le calcul à l'atelier se rapproche du calcul en mathématiques, que l'intérêt porté à la technique peut aussi aider à s'exprimer en français...

Ensemble, les professeurs ont défini un projet pédagogique. Le montage des voitures et la mise au point des chargeurs se trouvent tout à fait adaptés aux cours de mécanique et d'électricité. L'expérience permet de faire le point en mathématiques et physique, grâce à l'étude des fonctions, des forces, des poids, de la résistance des matériaux.

Pour le français, même chose : études de textes sur les autos, formulation cohérente de la description des véhicules, recherche du vocabulaire approprié sont autant d'éléments qui permettent de rapprocher pratique et théorie. L'expérience paie. La plupart des élèves s'intéressent, là où ils auraient baissé les bras face à des cours classiques... Apprendre en s'amusant : l'Essouriau trace la route !



M. Cartal, professeur de mécanique, deux de ses élèves, Francis Forgit et Manuel Lourenço, avec leurs bolides... F. C.





PROFESSEUR DE MAINTENANCE et DE PILOTAGE DE SYSTÈMES AUTOMATISÉS

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE PRODUCTION - FABRICATION DE SAVONNETTES

Le secteur du pilotage et de la maintenance regroupe tous les métiers qui interviennent individuellement ou conjointement sur des installations ou des systèmes automatisés de production.

Ajusteur-monteur. Électromécanicien. Hydraulicien. Automaticien. Conducteur de ligne de production.



Extruder

Couper

Presser

Transporter



Conditionner

Palettiser

Les savons du cœur

Le lycée professionnel de l'Essouriau s'est doté récemment d'une chaîne de production pour sa filière de systèmes automatisés. Léo Cartal, professeur, a décidé de la mettre au service des Restos du cœur.



Léo Cartal avec deux de ses élèves dans l'atelier de fabrication des savonnettes.

C'est une belle initiative que propose le lycée de l'Essouriau des Ulis. En se dotant d'une chaîne de production automatisée de savonnettes, et en choisissant de faire don de sa production aux Restos du cœur de l'Essonne, Léo Cartal, le professeur de maintenance allie utilité et générosité. La machine, financée entièrement par le conseil régional, est destinée aux élèves préparant un baccalauréat de Pilotage des systèmes de production automatisée (PSPA), futurs responsables de ce genre de chaîne de production dans l'industrie.

Plusieurs facteurs ont conduit à ce choix : l'envie, tout d'abord, de faire profiter du travail scolaire à une institution bénévole, telle que les Restos du cœur. Puis, l'idée d'une matière qui ne s'altère pas pour une utilisation répétée, d'où les savons, produits de faible coût en plus. Le lycée a ensuite contacté les Restos du cœur, et Mme Pivet, responsable des manifestations sur l'Essonne s'est montrée enthousiaste. Ne restait plus qu'à trouver un nom : "le lycée du cœur" s'est rapidement imposé comme le mieux adapté. En attendant les autorisations et les

brevets nécessaires qui ne sauraient tarder, le problème réside dans le coût de production : « Nous souhaitons produire, à terme, 10 000 savons par an, raconte Léo Cartal, mais le lycée ne peut pas suivre financièrement. Nous allons devoir chercher des ressources extérieures ». Les cours de gestion de Mme Taupin, dispensés également dans la filière, vont être mis à profit pour la recherche de sponsors, prêts à investir pour la bonne cause.

Frédéric Poussin



Les élèves préparent un baccalauréat de Pilotage des systèmes de production automatisée.

